



La section européenne Anglais



Les objectifs de la section européenne anglais

- Acquérir un très bon niveau en anglais, assorti d'une spécialisation scientifique et technologique
- Accéder et réussir plus facilement en classe préparatoire aux grandes écoles et en IUT
- Faciliter l'accès aux universités étrangères par l'intermédiaire du programme Erasmus, notamment grâce à la certification du niveau de langue de l'élève (Cambridge ESOL ou TOEIC) et développer ainsi l'aptitude à la mobilité dans le travail
- Acquérir une culture européenne et une bonne connaissance du monde anglo-saxon

Les « plus » qui incitent à faire ce choix

Cet enseignement en groupe permet à l'élève :

- De diversifier les activités pratiques en laboratoire et à l'atelier
- De développer sa pratique de l'anglais dans l'optique des formations post-bac
- D'intensifier l'usage des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement)
- D'approfondir les méthodes scientifiques et technologiques en les mettant en pratique en anglais
- D'effectuer un voyage culturel et linguistique dans un pays anglo-saxon en classe de première



Le cursus

Dans cette section une discipline non linguistique (DNL) est dispensée en anglais :

- En classe de seconde, les enseignements d'exploration qui permettent d'accéder à la section européenne anglais sont : SL+BioTech ou SI ou SI+CIT. Un enseignement scientifique sera proposé en anglais
- En classe de première et de terminale, l'élève suivra un enseignement spécifique en langue anglaise suivant la filière choisie (STL-Biotechnologies, STL-SPCL, S-SI ou STI2D).

L'évaluation

- En seconde, l'élève a la possibilité de passer une certification reconnue au plan international délivrée par le Cambridge ESOL qui atteste d'un niveau de maîtrise de la langue anglaise correspondant aux niveaux A2 ou B1 du cadre européen commun. En terminale il pourra également passer le test du TOEIC qui lui permettra de favoriser sa poursuite d'études.
- Au baccalauréat, l'élève passe une épreuve orale de 20 minutes en anglais avec un temps de préparation d'également de 20 minutes selon la filière choisie. L'évaluation porte sur ses capacités linguistiques, scientifiques et technologiques. S'il obtient une note supérieure à 12/20 à l'épreuve obligatoire d'anglais et supérieure à 10/20 à l'épreuve orale spécifique, il obtient le baccalauréat avec « mention européenne ».

Conditions d'entrée en section européenne

Le niveau de compétence linguistique, technologique et scientifique, ainsi que la capacité de travail et la motivation des élèves candidats à cette section sera vérifié sur dossier. Ils devront transmettre leurs bulletins scolaires de 3ème trimestre accompagnés d'une lettre de motivation en français dans laquelle ils expliqueront pourquoi ils désirent intégrer la section européenne anglais.

Pour accéder à cette section, l'élève doit avoir :

- En anglais : un bon niveau A2 à l'entrée en 2nde dans au moins 4 compétences sur les 5 au programme : expression orale, interaction orale (capacité à dialoguer), compréhension orale, expression écrite, compréhension écrite. Il est évident que l'élève doit être intéressé par la culture anglo-saxonne, curieux d'en savoir davantage et aimer la langue anglaise.
- En sciences au sens large et en technologie : un bon niveau en fin de 3ème.
- En général : une bonne capacité de travail et d'adaptation ainsi que l'envie de faire de nouvelles expériences pédagogiques (DNL) et humaines (voyage).

